

# Mairie d'OLLOIX

## Conseil municipal du 7 décembre 2016

**Présents** : Philippe MARC-CHANDEZE maire, Thomas LAFONT adjoint, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Myrtille FERRE, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY, Jos SMORENBURG et Isabelle TRIPEAU conseillers municipaux

**Pouvoirs** : Béatrice BELLARD à Sandrine KOZAN  
Dominique FUSY à Philippe MARC-CHANDEZE

**Secrétaire de séance** : Claudette CHAFSEY

### Ordre du Jour :

1. Choix du commissaire enquêteur pour l'opération de vente de parcelles publiques
2. Décision du prix de vente des parcelles publiques
3. Dissolution du budget annexe CCAS
4. Rémunération de l'agent recenseur
5. Questions diverses

1) Choix du commissaire enquêteur pour l'opération de vente de parcelles publiques

Après avoir étudié la liste des commissaires enquêteurs, le conseil municipal décide de demander à monsieur Raymond AMBLARD, ayant occupé une fonction de Directeur Régional Adjoint de l'Équipement, s'il peut effectuer l'enquête publique relative à la vente de petites parcelles communales aux administrés qui en ont fait la demande.

Dans l'hypothèse d'un refus de ce dernier, le conseil décide de choisir monsieur RAVOUX Raphaël comme commissaire enquêteur suppléant.

2) Décision du prix de vente des parcelles publiques

Dans un but de cohérence, il est indispensable que le devis de l'enquête publique soit fait, afin que l'opération de nous coûte pas plus cher que ce qu'elle doit rapporter.

11 personnes se sont portées acquéreurs de petits morceaux de terrains qu'il faut avant tout déclasser.

Le conseil travaille actuellement sur la vente des communaux aux agriculteurs qui les exploitent, pour financer la dette. Une étude approfondie est actuellement en cours.

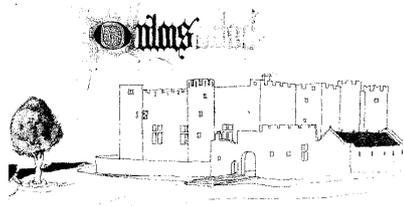
Vente de la Forge :

2 agences immobilières ont été sollicitées pour établir une évaluation du bâtiment.

Suite à leurs expertises, le conseil municipal souhaite mettre en vente ce bâtiment dans les plus brefs délais au prix de 36000 euros.

3) Dissolution du budget annexe du CCAS

La dissolution du budget annexe du CCAS est votée à l'unanimité des membres présents.



# MAIRIE D'OLLOIX

## 4) Rémunération de l'agent recenseur pour le recensement de la population de 2017

Madame Julie BARRIER est nommée agent recenseur.

La commune recevra une dotation de recensement de 699 euros, représentant la participation financière de l'Etat aux travaux, pour préparer et réaliser l'enquête.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'octroyer à l'agent recenseur la somme de 850 euros nette, pour effectuer les travaux de recensement.

## 5) Questions diverses

- Décisions modificatives

### Personnel titulaire :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2016

### COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
012	6411		Personnel titulaire	1 300,00
Total				1 300,00

### COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
75	752		Revenu des immeubles	1 300,00
Total				1 300,00

### SIVOS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédit(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2016

### CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
65	657358		Subvention Fonct. SIVOS	1 300,00
Total				1 300,00

### CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
011	60622		Carburants	200,00
022	022		Dépenses imprévues	1 100,00
Total				1 300,00

- Vitesse de circulation

Des panneaux signalétiques vont être installés pour contraindre les conducteurs qui descendent la rue des Trois Puy à ralentir.

- Pont de Chabanne

Les poubelles classiques ne suffisent pas en été au Pont de Chabanne. Une demande a été faite au SICTOM des Couzes pour collecter les poubelles sur ce site.

- Bulletin communal

Il devrait paraître début janvier 2017.